



Agroof

# Agroforesterie

## *Timide montée de sève*

**En Poitou-Charentes, encore peu d'agriculteurs intègrent des arbres à leurs cultures ou à leurs élevages.**

Par **Anh-Gaëlle Truong**

**L**es arbres dans les forêts, les cultures dans les champs, et la rentabilité des uns et des autres sera bien assurée. Voici l'idée qui a façonné nos paysages ruraux depuis une centaine d'années. Une fausse idée démontée par l'étude européenne finalisée en 2005, Sylvoarable Agroforestry for Europe (Safe), menée par Christian Dupraz de l'Inra. L'association pertinente de lignes d'arbres et de cultures dans une même parcelle permet des bonds de rendements – jusqu'à 20 % de biomasse en plus – aussi bien agricoles que sylvicoles. Une histoire de complémentarité plutôt que de concurrence. Sachant cela, on se prend à rêver

de mornes plaines céréalières subitement couronnées de noyers, d'érables, de cormiers, de merisiers où les oiseaux, les syrphes et les carabes sont revenus faire la chasse aux ravageurs. Et sachant qu'on peut calibrer l'espacement des lignes et tailler les arbres pour le passage des machines, on se demande pourquoi, en Poitou-Charentes, seuls une vingtaine d'agriculteurs se sont posé la question d'intégrer des arbres à leurs cultures ou à leurs élevages (parce que les arbres profitent aussi aux animaux). En interrogeant Isabelle Barranger, du Centre régional de la propriété forestière, et Jean Lamoureux, de la Chambre d'agriculture de la Vienne, techniciens chargés de l'accompagnement et du conseil en agroforesterie, le candide néophyte est vite rattrapé par le principe de réalité. Très technique et reposant sur une démarche à très long terme, l'agroforesterie est encore loin de relouer nos campagnes. En effet, comme le note Isabelle Barranger, «*ça ne*

Moisson du blé  
entre des peupliers  
de dix ans.

*s'improvise pas de planter et faire pousser des arbres, d'autant plus dans un milieu comme l'agroforesterie. Les arbres exigent beaucoup de soin et de temps dans les premières années surtout si on veut aboutir à de beaux spécimens exploitables pour le bois d'œuvre, destination la plus rentable.»* De plus, le sol doit correspondre aux feuillus précieux et nombre de critères entrent en jeu pour que la complémentarité entre arbres et cultures soit optimum. Jean Lamoureux ajoute que *«la démarche demande de se projeter loin dans le temps. En effet, le gain – qui n'est pas garanti – n'est connu qu'à la coupe de l'arbre.»* En outre, l'emprise des arbres empiète sur la surface cultivée et provoque une baisse visible de la productivité agricole, alors que la contribution de l'agroforesterie (apport organique, développement de la faune auxiliaire...) est moins facilement mesurable. *«Or, le prix élevé actuel des céréales n'incite pas les agriculteurs à se départir du moindre m<sup>2</sup>.»* Et Jean Lamoureux n'élimine pas le facteur d'inertie des mentalités : *«En plantant des arbres dans les cultures, les agriculteurs vont à l'encontre de ce qu'a fait la génération de leurs parents, c'est-à-dire se battre pour agrandir les parcelles et enlever les arbres.»*

Aussi, malgré l'aide à la première installation de systèmes agroforestiers mise en place en 2010 où le Conseil régional et l'Europe participent aux coûts d'installation, les candidats ne se bousculent pas. *«Cette mesure est*

*bien financée, estime Jean Lamoureux, même si une partie reste à la charge des agriculteurs. Ce qui est dommage c'est d'avoir limité l'éligibilité à des parcelles d'au moins 3 hectares.»* Le technicien a en tête l'exemple d'exploitants qui ne se sont pas lancés faute de pouvoir tester l'agroforesterie sur de petites parcelles.

De fait, les quelques agriculteurs qui se lancent ont des motivations essentiellement environnementales. Isabelle Barranger recense *«beaucoup de producteurs bio et aussi des agriculteurs qui plantent des parcelles proches de leurs habitations pour l'agrément paysager»*. Et Jean Lamoureux note que les départements qui ont déjà mis en place des aides aux plantations de haies comme la Charente-Maritime ou la Charente traitent plus de dossiers d'agroforesterie. *«Ils savent planter des arbres et sont déjà sensibilisés.»* ■



CRPF

## CERTIFICATIONS

# PEFC, un label trop conciliant ?

**L**es bonnes pratiques de gestion de la forêt française sont-elles soutenues par les labels ? En France, théoriquement, deux labels sont octroyés : FSC France et PEFC. Dans les faits, les quelque 5 millions d'hectares labellisés – soit un tiers de la surface forestière nationale – sont monopolisés par PEFC. FSC France ne comptabilisant que 16 851 ha, soit 0,3 % de la surface certifiée.

Or, la certification PEFC est décriée par de nombreuses associations environnementales dont les Amis de la Terre<sup>1</sup>. Ils reprochent notamment au système l'absence de contrôles et un cahier des charges trop minimaliste.

France Nature Environnement est un des membres fondateurs du label PEFC et la seule association environnementale à siéger au bureau et au conseil d'administration. Nous avons demandé à Cécile Gravier, chargée des relations institutionnelles et partenariales et aussi du dossier certification au sein du réseau Forêt de FNE, de nous expliquer la position de l'association.

### L'Actualité. – Que répondez-vous aux reproches faits au label PEFC ?

**Cécile Gravier.** – Concernant les contrôles, il y en a. Ils sont à la fois internes et externes par des auditeurs indépendants. En revanche, il n'y a pas de contrôles préalables à la certification. Nous sommes partis du principe que nous ne sommes pas au fin fond de la Malaisie, mais en France, dans un pays où la réglementation forestière apporte déjà certains garde-fous importants. Et nous acceptons que l'octroi de la certification ne passe pas par un audit systématique préalable pour ne pas exclure la petite propriété française qui représente la majorité des surfaces forestières. En effet, s'il y a un audit systématique, au regard de son coût, cela exclura presque de fait la petite propriété forestière et nous ne voulons pas cela. Notez que PEFC mettra sans doute prochainement en place plus de contrôles internes sur les grandes propriétés.

Quant aux reproches sur le cahier des charges, ça me fait rire. Tous les acteurs de la forêt étaient conviés au Forum de révision du schéma national de certification 2011-2016. Je précise que ce forum était indépendant de PEFC, disposant de

sa propre gouvernance et recrutant plus largement que PEFC. Le travail a duré un an et demi et les Amis de la Terre n'ont pas daigné venir. Les nouvelles normes, nationales, ont été validées fin 2010. Pour la FNE, elles apportent un vrai plus par rapport aux anciens cahiers des charges régionaux. Par exemple, les coupes rases ont été limitées à 10 ha en plaine, à 2 ha en pente forte (45 %), l'emploi des produits phytosanitaires sera limité à des cas spécifiques, les propriétaires devront tenir un carnet de suivi, laisser du bois mort, et des actions de formation et d'information des propriétaires seront mises en place.

### Quelle est la stratégie de FNE ?

Nous avons fait le choix d'être autour de la table. La certification permet l'évolution de pratiques sur de plus grandes surfaces. Nous considérons la certification comme un moteur de l'évolution des pratiques et donc *in fine* des réglementations. Il y a tout un programme pédagogique autour de la norme qui fait avancer la compréhension des enjeux de la forêt.

1. [www.amisdelaterre.org](http://www.amisdelaterre.org)